

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA Intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



OK

facture d'électricité



Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30001930265060

X 1/1 50/10/493/485 05AA6589797N3DP 1 FTF FTF



AVR IMMO 2 ALPES
46 AVENUE DE LA MUZELLE
38860 MONT DE LANS

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 186 869

contrat n° 416957

client titulaire	SDC LE 3300
espace de livraison	11 rue des Vikings VENOSC DEUX ALPES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 0 kVA HPH : 0 kVA HCH : 216 kVA HPE : 216 kVA HCE : 216 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/12/2023
puissance réduite	133,78 kVA

facture n° 1573160S du 18/04/2023

électricité du 15/03/2023 au 15/04/2023 : 0 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 0 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	281,42 €
sous-total fourniture	0,00 €
total HT	281,42 €
TVA	68,63 €
autres taxes	61,72 €

total TTC 411,77 €

Facture à régler avant le 03/05/2023

Date approximative de la prochaine facture ... 01/05/2023

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
 - **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
 - **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
 - **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
 - **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à : FR76 1046 8024 6412 1507 0020 074
- RALPFR2G Domiciliation bancaire : Banque Rhône-Alpes Centre d'affaires

votre talon de paiement

Nom du titulaire du contrat	: SDC LE 3300
Nom du payeur du contrat	: AVR IMMO 2 ALPES
Adresse de livraison	: 11 rue des Vikings VENOSC 38860 DEUX ALPES
Référence du compte client	: 435290
Référence de la facture	: 1573160S
Montant à payer	: 411,77 €

accès au réseau						
part fixe					€ / kVA / an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2023 au 31 mars 2023 (puissance réduite de 133,78 kVA - 1 mois)					22,04	245,71
part variable					€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 15/03/2023 au 15/04/2023				compteur n° 501242-19302650		
P	1	1	1	0	0,045	0,00
HPH	77	77	1	0	0,045	0,00
HCH	145 943	145 943	1	0	0,0329	0,00
prestations						montant en €
frais de gestion du 1 mars 2023 au 31 mars 2023						15,69
composante de comptage du 1 mars 2023 au 31 mars 2023						20,02
sous-total HT accès au réseau						281,42
fourniture						
part variable					€ / kWh	montant en €
BT+ prix personnalisé HCH		0 kWh		0,30529	0,00	
BT+ prix personnalisé P		0 kWh		1,6946	0,00	
BT+ prix personnalisé HPH		0 kWh		1,6946	0,00	
capacité P		0 kWh		0,0168346	0,00	
capacité HPH		0 kWh		0,0168346	0,00	
capacité HCH		0 kWh		0,0010949	0,00	
sous-total HT fourniture						0,00
total HT						281,42
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €	
cspe			0	0,0005 € / kWh	0,00	
cta			281,42	21,93 %	61,72	
tva			343,14	20,00 %	68,63	
total TTC						411,77

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz).

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr.

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit).

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30001930265060

dk

X 1/1 50/10/187/174 05AA6567151N3TF 1 FTF FTF



AVR IMMO 2 ALPES
46 AVENUE DE LA MUZELLE
38860 MONT DE LANS

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 186 869

contrat n° 416957

client titulaire	SDC LE 3300
espace de livraison	11 rue des Vikings VENOSC DEUX ALPES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 0 kVA HPH : 0 kVA HCH : 216 kVA HPE : 216 kVA HCE : 216 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/12/2023
puissance réduite	133,78 kVA

facture n° 1546317S du 17/03/2023

électricité du 15/02/2023 au 15/03/2023 : 420 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 63 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	295,24 €
sous-total fourniture	155,22 €
total HT	450,46 €
TVA	102,48 €
autres taxes	61,93 €

total TTC	614,87 €
-----------	----------

Facture à régler avant le 01/04/2023

Date approximative de la prochaine facture ... 01/04/2023

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
 - **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
 - **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
 - **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
 - **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à: FR76 1046 8024 6412 1507 0020 074
- RALPFR2G Domiciliation bancaire : Banque Rhône-Alpes Centre d'affaires

votre talon de paiement

Nom du titulaire du contrat	: SDC LE 3300
Nom du payeur du contrat	: AVR IMMO 2 ALPES
Adresse de livraison	: 11 rue des Vikings VENOSC 38860 DEUX ALPES
Référence du compte client	: 435290
Référence de la facture	: 1546317S
Montant à payer	: 614,87 €

10/4/2023

accès au réseau					
part fixe				€/ kVA / an	montant en €
prime fixe du 1 février 2023 au 28 février 2023 (puissance réduite de 133,78 kVA - 1 mois)				22,04	245,71
part variable				€/ kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	
du 15/02/2023 au 15/03/2023				compteur n° 501242-19302650	
P	1	1	1	0	0,045 0,00
HPH	77	77	1	0	0,045 0,00
HCH	145 523	145 943	1	420	0,0329 13,82
prestations					montant en €
frais de gestion du 1 février 2023 au 28 février 2023					15,69
composante de comptage du 1 février 2023 au 28 février 2023					20,02
sous-total HT accès au réseau					295,24
fourniture					
part variable				€/ kWh	montant en €
BT+ prix personnalisé P		0 kWh		1,6946	0,00
BT+ prix personnalisé HPH		0 kWh		1,6946	0,00
BT+ prix personnalisé HCH		420 kWh		0,30529	128,22
CEE		420 kWh		0,00618	2,60
capacité P		0 kWh		0,0168346	0,00
capacité HPH		0 kWh		0,0168346	0,00
capacité HCH		420 kWh		0,0010949	0,46
écrêtement ARENH		420 kWh		0,05224	21,94
écrêtement ARENH capacité HCH		420 kWh		0,00477	2,00
sous-total HT fourniture					155,22
total HT					450,46
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €
cspe			420	0,0005 €/ kWh	0,21
cta			281,42	21,93 %	61,72
tva			512,39	20,00 %	102,48
total TTC					614,87

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz).

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30001930265060

OK

X 1/1 50/10/138/137 05AA6543359N3TF 1 FTF FTF



AVR IMMO 2 ALPES
46 AVENUE DE LA MUZELLE
38860 MONT DE LANS

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 186 869

contrat n° 416957

client titulaire	SDC LE 3300
espace de livraison	11 rue des Vikings VENOSC DEUX ALPES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 0 kVA HPH : 0 kVA HCH : 216 kVA HPE : 216 kVA HCE : 216 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/12/2023
puissance réduite	133,78 kVA

facture n° 1531740S du 21/02/2023

électricité du 15/01/2023 au 15/02/2023 : 6 740 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 65 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	513,73 €
sous-total fourniture	2 495,15 €
total HT	3 008,88 €
TVA	616,38 €
autres taxes	73,00 €

total TTC 3 698,26 €

Facture à régler avant le 08/03/2023

Date approximative de la prochaine facture ... 01/03/2023

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
- **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
- **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
- **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
- **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à : FR76 1046 8024 6412 1507 0020 074 RALPFR2G Domiciliation bancaire : Banque Rhône-Alpes Centre d'affaires

votre talon de paiement

Nom du titulaire du contrat	: SDC LE 3300
Nom du payeur du contrat	: AVR IMMO 2 ALPES
Adresse de livraison	: 11 rue des Vikings VENOSC 38860 DEUX ALPES
Référence du compte client	: 435290
Référence de la facture	: 1531740S
Montant à payer	: 3 698,26 €

Vant le 08/03/23

accès au réseau					
part fixe				€/ kVA / an	montant en €
prime fixe du 1 janvier 2023 au 31 janvier 2023 (puissance réduite de 133,78 kVA - 1 mois)				22,04	245,71
part variable				€/ kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	
du 15/01/2023 au 15/02/2023				compteur n° 501242-19302650	
P	1	1	1	0	0,045 0,00
HPH	74	77	1	3	0,045 0,14
HCH	138 786	145 523	1	6 737	0,0329 221,65
dépassements				€/ heure	montant en €
du 15/01/2023 au 15/02/2023					
dépassements 1 h				10,52	10,52
prestations					montant en €
frais de gestion du 1 janvier 2023 au 31 janvier 2023					15,69
composante de comptage du 1 janvier 2023 au 31 janvier 2023					20,02
sous-total HT accès au réseau					513,73
fourniture					
part variable				€/ kWh	montant en €
BT+ prix personnalisé P		0 kWh		1,6946	0,00
BT+ prix personnalisé HPH		3 kWh		1,6946	5,08
BT+ prix personnalisé HCH		6 737 kWh		0,30529	2 056,74
CEE		6 740 kWh		0,00618	41,65
capacité P		0 kWh		0,0168346	0,00
capacité HPH		3 kWh		0,0168346	0,05
capacité HCH		6 737 kWh		0,0010949	7,38
écrêtement ARENH		6 740 kWh		0,05224	352,10
écrêtement ARENH capacité HPH		3 kWh		0,00415	0,01
écrêtement ARENH capacité HCH		6 737 kWh		0,00477	32,14
sous-total HT fourniture					2 495,15
total HT					3 008,88
taxes et contributions		assiette	taux	montant en €	
taxe communale du 15/01/2023 au 31/01/2023		3 581	0,00221 € / kWh	7,91	
cspe du 15/01/2023 au 31/01/2023		3 581	0,0005 € / kWh	1,79	
cspe du 01/02/2023 au 15/02/2023		3 159	0,0005 € / kWh	1,58	
cta		281,42	21,93 %	61,72	
tva		3 081,88	20,00 %	616,38	
total TTC					3 698,26

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz).

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)

ok
SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30001930265060

X 1/1 50/10/1365/1360 05AA6526201N3DP 3 FTF FTF



AVR IMMO 2 ALPES
46 AVENUE DE LA MUZELLE
38860 MONT DE LANS

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 186 869

contrat n° 416957

client titulaire	SDC LE 3300
espace de livraison	11 rue des Vikings VENOSC DEUX ALPES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 0 kVA HPH : 0 kVA HCH : 216 kVA HPE : 216 kVA HCE : 216 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/12/2023
puissance réduite	133,78 kVA

facture n° 1509122S du 02/02/2023

électricité du 15/12/2022 au 15/01/2023 : 3 207 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 65 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	397,45 €
sous-total fourniture	1 284,74 €
total HT	1 682,19 €
TVA	350,52 €
autres taxes	70,41 €

total TTC	2 103,12 €
-----------	------------

Facture à régler avant le 17/02/2023

Date approximative du prochain relevé 17/01/2023
Date approximative de la prochaine facture ... 01/02/2023

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
- **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
- **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
- **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
- **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à : FR76 1046 8024 6412 1507 0020 074
RALPFR2G Domiciliation bancaire : Banque Rhône-Alpes Centre d'affaires

votre talon de paiement

Nom du titulaire du contrat	: SDC LE 3300
Nom du payeur du contrat	: AVR IMMO 2 ALPES
Adresse de livraison	: 11 rue des Vikings VENOSC 38860 DEUX ALPES
Référence du compte client	: 435290
Référence de la facture	: 1509122S
Montant à payer	: 2 103,12 €

accès au réseau				
part fixe			€ / kVA / an	montant en €
prime fixe du 1 décembre 2022 au 31 décembre 2022 (puissance réduite de 133,78 kVA - 1 mois)			22,04	245,71
part variable			€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)
du 15/12/2022 au 15/01/2023 compteur n° 501242-19302650				
P	1	1	1	0
HPH	74	74	1	0
HCH	135 579	138 786	1	3 207
				0,045
				0,045
				0,0329
				0,00
				0,00
				105,51
dépassements			€ / heure	montant en €
du 15/12/2022 au 15/01/2023				
dépassements			1 h	10,52
prestations				montant en €
frais de gestion du 1 décembre 2022 au 31 décembre 2022				15,69
composante de comptage du 1 décembre 2022 au 31 décembre 2022				20,02
sous-total HT accès au réseau				397,45
fourniture				
part variable			€ / kWh	montant en €
prix personnalisé 4 postes - du 15/12/2022 au 31/12/2022			compteur n° 501242-19302650	
BT+ prix personnalisé HCH			1 158 kWh	0,43537
BT+ prix personnalisé HPH			1 kWh	23,81974
BT+ prix personnalisé P			0 kWh	23,81974
BT+ prix personnalisé HCH			68 kWh	0,30529
BT+ prix personnalisé HPH			0 kWh	1,6946
BT+ prix personnalisé P			0 kWh	1,6946
CEE			68 kWh	0,00618
capacité P			0 kWh	0,0168011
capacité HPH			1 kWh	0,0168011
capacité HCH			1 226 kWh	0,0010803
écrêtement ARENH			68 kWh	0,05224
écrêtement ARENH capacité HCH			68 kWh	0,00477
prix personnalisé 4 postes - du 01/01/2023 au 15/01/2023			compteur n° 501242-19302650	
BT+ prix personnalisé HCH			1 981 kWh	0,30529
BT+ prix personnalisé HPH			-1 kWh	1,6946
BT+ prix personnalisé P			0 kWh	1,6946
CEE			1 980 kWh	0,00618
capacité P			0 kWh	0,0168346
capacité HPH			-1 kWh	0,0168346
capacité HCH			1 981 kWh	0,0010949
écrêtement ARENH			1 980 kWh	0,05224
écrêtement ARENH capacité HCH			1 981 kWh	0,00477
sous-total HT fourniture				1 284,74
total HT				1 682,19
taxes et contributions		assiette	taux	montant en €
taxe communale du 15/12/2022 au 31/12/2022		1 159	0,00221 € / kWh	2,56
taxe communale du 01/01/2023 au 01/01/2023		68	0,00221 € / kWh	0,15
taxe communale		1 980	0,00221 € / kWh	4,38
cspe du 15/12/2022 au 31/12/2022		1 159	0,0005 € / kWh	0,58
cspe du 01/01/2023 au 01/01/2023		68	0,0005 € / kWh	0,03
cspe		1 980	0,0005 € / kWh	0,99
cta		281,42	21,93 %	61,72
tva		1 752,60	20,00 %	350,52
total TTC				2 103,12

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz).

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30001930265060

OK

X 1/1 50/10/391/387 05AA6488053LET F 1 FTF FTF



AVR IMMO 2 ALPES
46 AVENUE DE LA MUZELLE
38860 MONT DE LANS

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

Votre référence à rappeler : 186 869

contrat n° 416957

client titulaire	SDC LE 3300
espace de livraison	11 rue des Vikings VENOSC DEUX ALPES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 0 kVA HPH : 0 kVA HCH : 216 kVA HPE : 216 kVA HCE : 216 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/12/2022
puissance réduite	133,78 kVA

facture n° 1497522S du 19/12/2022

électricité du 15/11/2022 au 15/12/2022 : 4 825 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 67 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	450,70 €
sous-total fourniture	2 129,27 €
total HT	2 579,97 €
TVA	530,95 €
autres taxes	74,79 €

total TTC	3 185,71 €
------------------	-------------------

Facture à régler avant le 03/01/2023

Date approximative de la prochaine facture ... 01/01/2023

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
- **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
- **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
- **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
- **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à: FR76 1046 8024 6412 1507 0020 074
RALPFR2G Domiciliation bancaire : Banque Rhône-Alpes Centre d'affaires

votre talon de paiement

Nom du titulaire du contrat	: SDC LE 3300
Nom du payeur du contrat	: AVR IMMO 2 ALPES
Adresse de livraison	: 11 rue des Vikings VENOSC 38860 DEUX ALPES
Référence du compte client	: 435290
Référence de la facture	: 1497522S
Montant à payer	: 3 185,71 €

accès au réseau						
part fixe				€ / kVA / an	montant en €	
prime fixe du 1 novembre 2022 au 30 novembre 2022 (puissance réduite de 133,78 kVA - 1 mois)				22,04	245,71	
part variable				€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 15/11/2022 au 15/12/2022				compteur n° 501242-19302650		
P	1	1	1	0		0,045 0,00
HPH	73	74	1	1		0,045 0,05
HCH	130 755	135 579	1	4 824		0,0329 158,71
dépassements				€ / heure	montant en €	
du 15/11/2022 au 15/12/2022						
dépassements 1 h				10,52	10,52	
prestations					montant en €	
frais de gestion du 1 novembre 2022 au 30 novembre 2022					15,69	
composante de comptage du 1 novembre 2022 au 30 novembre 2022					20,02	
sous-total HT accès au réseau					450,70	
fourniture						
part variable				€ / kWh	montant en €	
BT+ prix personnalisé HPH			1 kWh	23,81974	23,82	
BT+ prix personnalisé P			0 kWh	23,81974	0,00	
BT+ prix personnalisé HCH			4 824 kWh	0,43537	2 100,22	
capacité P			0 kWh	0,0168011	0,00	
capacité HPH			1 kWh	0,0168011	0,02	
capacité HCH			4 824 kWh	0,0010803	5,21	
sous-total HT fourniture					2 129,27	
total HT					2 579,97	
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €	
taxe communale			4 825	0,00221 € / kWh	10,66	
cspe			4 825	0,0005 € / kWh	2,41	
cta			281,42	21,93 %	61,72	
tva			2 654,76	20,00 %	530,95	
total TTC					3 185,71	

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz)

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Energie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)